



NYON

Un Furet futé guide les enfants en ville

Une publication vise à sensibiliser les plus jeunes, et leurs parents, à la (bonne) santé et à l'environnement. **PAGE 6**

SIGFREDO HARO

RÉGION

NYON Lundi, des conseillers communaux vont interpeller la Municipalité.

La faillite de Luna au Conseil

MARIE-CHRISTINE FERT
m-c.fert@lacote.ch

«Confrontées à des difficultés financières, la fondation et l'association Luna Classics se voient contraintes de déposer le bilan. En conséquence, l'édition 2015 n'aura pas lieu. La ville de Nyon cherche des solutions pour remettre à flot le festival à partir de 2016». Le 26 mars dernier, le communiqué de l'association organisatrice du festival a jeté un froid. Même des opposants déclarés de la manifestation, comme la conseillère communale Doris Uldry, s'attendaient à ce qu'elle s'inscrive dans la durée. L'élue du Parti indépendant nyonnais était intervenue à plusieurs reprises au Conseil communal durant l'année écoulée pour demander des comptes. Et elle va, une nouvelle fois, revenir à la charge lundi soir en présentant une interpellation intitulée «La lune a brillé sur Nyon». Elle réclame un bilan précis et détaillé des dépenses faites par la commune. Pour l'heure, les chiffres dont disposent les membres du législatif sont ceux du préavis qu'ils avaient votés à savoir 265 000 francs pour participer à la modernisation de la structure Luna et une subvention annuelle de 60 000 francs, plus 32 000 francs d'imprévus. «Je souhaite notamment savoir si les municipaux en charge de ce dossier avaient pris connaissance des bilans financiers antérieurs à 2014? Et si une expertise financière a été faite», détaille-t-elle.

Qui sont les créanciers?

Une fois n'est pas coutume, le Parti socialiste (PS) rejoint ces préoccupations et va déposer également une interpellation par la voix d'Alexandre Démétriades. Lui faisait partie de la commission de conseillers communaux qui, il y a un an, avaient été réunis en urgence pour examiner le préavis que la Municipalité allait déposer pour encourager le déménagement du festival de Saint-Prex à Nyon. «Pour moi, compte tenu de la présence de sponsors importants, des subventions publiques, il ne faisait aucun doute que c'était un festival qui roulait. C'était une évidence», souligne le président du PS nyonnais. Il ne cache pas aujourd'hui une certaine amertume car, dit-il, «c'était une



La Municipalité va devoir répondre à des questions de conseillers communaux sur sa connaissance de la situation financière du festival avant de proposer son installation sur la place du Château. ARCHIVES CÉDRIC SANDOZ

chouette opportunité pour la ville».

Les socialistes s'interrogent sur les arguments invoqués par les organisateurs pour justifier le dépôt de bilan, à savoir des charges liées à l'infrastructure exorbitantes, de l'ordre de 900 000 francs. Ils ne sont pas convaincus par cette réponse dans la mesure où les pouvoirs publics (canton, Ville de Nyon, Conseil régional) ont engagé 700 000 francs pour améliorer le montage et le démontage de la structure. Alexandre Démétriades ajoute que les attaques ne sont pas en direction de la Municipalité mais que, dans un souci de transparence, il faut que celle-ci explique ce qu'elle savait de la situation financière du festival lorsque le préavis a été présenté au Conseil communal au printemps 2014. «Le festival parle de plusieurs centaines de milliers de francs. Qu'en est-il exactement? Qui sont les créanciers?», interroge-t-il.

Des réponses lundi

Les deux élus auront les réponses à leurs interrogations lundi soir. «Bien sûr que nous avons vu les comptes avant d'engager la commune», répond Daniel Rossellat qui précise que ceux-ci ont été transmis à la commission de gestion. Le syndic ajoute qu'il avait constaté des soucis de liquidités

UN CANTON TRÈS PRÊTEUR

Parmi les possibles créanciers de l'association figure également le canton qui avait accordé deux enveloppes financières à l'association Saint-Prex Festival dans le cadre de la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE): l'une, en 2012, sous forme d'un prêt d'un montant de 700 000 francs destiné à l'infrastructure Luna, et l'autre, en 2013, sous forme d'aide à fonds perdus, d'un montant de 250 000 francs pour soutenir la professionnalisation de la gestion administrative et technique. Des sommes qui n'ont pas manqué d'interpeller la députée socialiste nyonnaise Jessica Jaccoud qui a déposé au Grand Conseil une question intitulée «Le dépôt de bilan du festival Luna Classics va-t-il porter préjudice aux finances du canton?». L'élue veut notamment savoir si des sommes ont déjà été remboursées. «Ce que je souhaite, c'est de la transparence dans ce dossier», explique-t-elle. Normalement, le conseiller d'Etat Philippe Leuba, en charge du Service de la promotion économique et du commerce (Speco) devrait lui répondre mardi lors de la prochaine séance du Grand Conseil. ◉

mais qu'il avait eu «des réponses rassurantes» aux questions qu'il avait posées. Qui plus est, argumente-t-il, il y avait également «un faisceau d'éléments qui pouvaient être considérés comme satisfaisants». Comme la participation de partenaires solides tels que le canton ou la Loterie romande. Et de calculer que cette manifestation qui a attiré 15 000 spectateurs (chiffre non négligeable selon lui) a été subventionnée par la ville à hauteur de 4 francs par billet et par le canton pour 2 francs. «Comparativement, le Far est six fois plus subventionné que ne l'était Luna», souligne-t-il. Pour Daniel Rossellat, Luna

Classics doit être qualifiée d'entreprise culturelle. «Il y a 12 000 sociétés qui font faillite chaque année en Suisse. Il y a une prise de risque entrepreneuriale, ce n'est pas nouveau», note-t-il.

Et de rappeler que d'autres festivals ont aussi connu des difficultés financières et ont été renfloués grâce à de l'argent public. «Je suis malheureux pour ceux qui ont perdu de l'argent, mais Luna Classics venait d'arriver et ce n'était pas réaliste d'injecter de l'argent public», affirme Daniel Rossellat. Le syndic assume cette décision et est prêt à développer ces arguments lundi soir. Les discussions s'annoncent nourries... ◉

BASSINS

Ça se décante autour de l'auberge communale

Les autorités bacheardes se réjouissent d'arriver au bout d'un dossier qui traîne depuis des années: la réfection de l'Auberge de la Couronne.

Les travaux de réfection de la cuisine pourraient démarrer dès septembre déjà, si tout se passe bien. Mais la Municipalité a décidé de changer son fusil d'épaule. Ainsi, il n'est plus question de procéder à des rénovations du café dans son ensemble et des appartements à l'étage. Ces deux domaines feront l'objet de deux dossiers séparés.

En mars dernier, les opposants ne se sont pas présentés devant la Cour de droit administratif public. Leurs doléances sont donc devenues caduques. Ce qui permet à la Municipalité d'aller de l'avant. «Le plus urgent est la création d'une cuisine professionnelle afin de pouvoir concocter les repas pour notre Unité d'accueil pour écoliers. C'est cette structure qui

assurera, à terme, les menus pour l'auberge» précisait le syndic lors du Conseil mardi. Par ailleurs, comme la mise sur pied du nouveau Plan général d'affectation de la commune, encore à l'étude au canton, devrait aboutir sous peu, la commune préfère attendre sa validation finale avant de remettre à l'enquête le projet de logements. Une nouvelle mise à l'enquête sera déposée si possible en septembre.

Quant à l'ouverture de l'auberge, elle n'est pas pour demain. «Nous souhaitons élaborer un cahier des charges très précis, avec des jours et heures d'ouverture précis pour le futur tenancier. Nous avons eu plusieurs contacts à ce sujet avec Gastro Vaud. Nous pensons qu'une synergie avec la piscine et le boulanger permettrait de mieux rentabiliser cet établissement. Mais pour l'heure, l'ouvrage est encore sur le métier», conclut le syndic. ◉ **DS**



Les conflits autour de l'auberge sont en passe d'être réglés. ARCH. C. SANDOZ

BASSINS

Le pont du Geny est à refaire

Un petit pont de pierres permet à deux agriculteurs bacheardes de rejoindre leurs parcelles. Or, une dizaine d'entre elles est située à cheval sur Le Vaud et sur Bassins. Mais le petit pont a souffert... Si Bassins est d'accord d'entreprendre des travaux, sa voisine Le Vaud ne veut pas en entendre parler. Pourtant, l'empilement des pierres plates du pont montre une sérieuse fatigue et, en certains endroits, l'empierrement s'est effondré.

Le garde-corps devrait aussi être changé et les berges stabilisées. Le mur devrait être renforcé avec des parties en métal. Ce pont est indispensable pour permettre aux agriculteurs d'accéder à leurs champs.

Les travaux de réfection s'élèvent à environ 78 000 francs, une somme que la Municipalité de Bassins souhaiterait partager avec sa voisine qui, pour le moment, refuse d'entrer en matière. ◉ **DS**

PUBLICITÉ

Château de Prangins. MUSÉE NATIONAL SUISSE.

RENDEZ-VOUS AU JARDIN DIMANCHE 3 MAI 10.00 - 17.00

ENTRÉE LIBRE AGRONOMIE ET ÉCONOMIE EXPLIQUÉES PAR LES ENFANTS, VENTE DE PLANTONS, ET DISCO-SOUPÉ À L'ANCIENNE

WWW.RENDEZVOUS.CHATEAUDEPRANGINS.CH